



Litige propriétaire , expiration de bail colocation meublée

Par **ghaissi**, le **16/06/2011** à **10:31**

Bonjour,

Bonjour,

Je suis étudiante, nous avons loué une autre étudiante et moi même un appartement meublé en juillet 2010 avec contrat d'une durée d'un 1 an, tout s'est bien passé toute l'année; avant l'expiration du bail , une autre personne(la fille et son mari de celui qui a signé le contrat avec nous) nous demande de quitter l'appartement à l'expiration du bail, alors que nous aimerions rester pour une année encore.

Cette personne prétend être la propriétaire , alors que nous ne la connaissons pas, que les quittances sont au nom de la personne qui a signé avec nous le bail de même que les virements se font sur son compte.

Nous avons contacté la personne qui a signé le bail avec nous , il a commencé par dire qu'il n'y aucun problème et qu'il est enchanté qu'on reste encore , mais tout en disant que effectivement il y a des problèmes récents avec sa fille qui vont surement s'arranger .

Quel risque pour nous ?que devenons nous faire ?sachant qu'on voudrait pas retrouver la galère de la recherche d'un logement , de plus cet appartement nous plait vraiment., et que le propriétaire que nous connaissons ne demande pas qu'on quitte et n'a pas demandé de le faire dans les délais réglementaires de 3 mois

Avec nos remerciements

TRès cordialement

Vous m'avez répondu : si j'ai reçu un préavis ,
ma réponse ; j'ai reçu un préavis non du bailleur , mais de celui qui prétend être le propriétaire
(n'a pas signé le bail avec nous et nous ne le connaissons pas !